

MAIRIE DE MONTAGNY



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

La séance est ouverte à 19 heures 00.

Etaient présents : Mmes CARTIER - FRAISSE-SIBILLE – JEANJEAN – LASSALLE - LARME-CATHERINEAU – MARTINAUD - PAILLASSEUR - PONE-VANHAUWAERT - TEDESCHI. Mrs BAUDUIN - BESSON - DUMONT-BURDIN - FOUILLAND - GERGAUD - MEUNIER – MOREAU - PROST - RIGNANESE – SAYLLAC.

Ont donné pouvoirs : de Claude MEUNIER à Marie-Hélène MARTINAUD ;
de Gérard TOURNIER à Jean-Louis GERGAUD.

Etaient absents : Stéphane GAUMOND – Sophie GAY.

Mme MARTINAUD intervient en début de séance pour signifier une « erreur » sur la forme des délibérations proposées et demande d'inverser leur ordre suite à l'information qui lui a été donnée lors de sa dernière formation sur le budget communal. Propos confirmés par M. MOREAU qui a suivi la même formation. Monsieur le Maire accepte et l'informe que lors du prochain Conseil Municipal nous reviendrons sur le sujet...

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 mars 2018 :

Adopté par 17 voix pour, 4 voix contre.

Délibération 2018-007 Compte de gestion de la trésorerie principale exercice 2017 : il est procédé à l'examen et à l'approbation du compte de gestion de la commune, exercice 2017, présenté par Mme Catherine Grange, trésorière principale d'Oullins, receveuse principale de la commune de Montagny. Ce compte de gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable. Les résultats sont conformes aux résultats du compte administratif de la commune afférent à l'exercice, qui sera approuvé en la présente séance et se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :

Titre de recettes émis	2 792 591,96 €
Mandats émis	<u>2 357 894 ,87 €</u>
Résultat de l'exercice 2017	434 697,09 €
Excédent de fin de clôture 2016 après affectation	<u>506 366,76 €</u>
Résultat de clôture 2017	941 068,85 €

Section d'investissement :

Titres de recettes émis	666 565,74 €
Mandats émis	<u>630 902,69 €</u>
Résultat de l'exercice 2017	35 663,05 €
Excédent de fin de clôture 2016	<u>996 080,04 €</u>
Résultat de clôture 2017	1 031 743,09 €

En conséquence le résultat global des deux sections est de **1 972 806,94 euros**.

Adoptée par 17 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Délibération 2018-008 Compte administratif de Monsieur le Maire exercice 2017 : Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte administratif, exercice 2017 :

Section de fonctionnement :	
Excédent de fin de clôture 2016 après affectation	506 366,76 €
Titres de recettes émis	<u>2 792 591,96 €</u>
Total des recettes	3 298 958,72 €
Mandats émis	<u>2 357 894,87 €</u>
Résultat de clôture 2017	941 063,85 €
Section d'investissement :	
Titres de recettes émis	666 565,74 €
Excédent de fin de clôture 2016	996 080,04 €
Mandats émis	<u>630 902,69 €</u>
Résultat de clôture 2017	1 031 743,09 €
Reste à réaliser en dépenses	1 452 533,44 €
Besoin de financement	420 700,35 €

En conséquence le résultat global de clôture des deux sections est de **1 972 806,94 euros**.

Adoptée par 16 voix pour et 4 voix contre.

Délibération 2018-009 Affectation du résultat de fonctionnement exercice 2017 :

Section de fonctionnement :	
Total des recettes de fonctionnement	2 792 591,96 €
Total des dépenses de fonctionnement	<u>2 357 894,87 €</u>
Résultat de l'exercice 2017	434 697,09 €
Résultat de l'exercice 2016 après affectation	506 366,76 €
Excédent 2017	941 063,85 €
Section d'investissement :	
Total des recettes d'investissement	666 565,74 €
Total des dépenses d'investissement	<u>630 902,69 €</u>
Résultat de l'exercice 2017	35 663,05 €
Résultat de l'exercice 2016	<u>996 080,04 €</u>
Excédent 2017	1 031 743,09 €
Restes à réaliser en dépenses	1 452 533,44 €
Résultat cumulé de l'exercice 2017	--420 790,35 €

Compte tenu que la section d'investissement laisse apparaître un besoin de financement d'un montant de 420 790,35 euros, Monsieur le Maire propose d'affecter cette somme en fonction d'investissement à l'article 1068 à l'effet de combler totalement ce besoin et de laisser en report à nouveau au compte 002 recettes de fonctionnement la somme de 520 272,50 euros.

Adoptée par 17 voix pour et 4 abstentions.

Délibération 2018-010 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales exercice 2018 : la fixation des taux proposés ci-dessous doit permettre de dégager pour l'exercice 2018 des recettes fiscales appelées à couvrir le besoin de financement du projet de budget communal à hauteur de 1 143 801,00 euros avec une hausse de 2% des taux des taxes d'habitation et foncière sur les propriétés bâties par rapport à l'exercice 2017 :

Taxe d'habitation :	taux 2017 : 11,41 % - taux 2018 : 11,64 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	taux 2017 : 11,82 % - taux 2018 : 12,06 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	taux 2017 : 46,00 % - taux 2018 : 46,00 %

Adoptée par 17 voix pour et 4 voix contre.

Délibération 2018-011 Budget primitif 2018 : Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le budget primitif exercice 2018 de la commune s'élève à :

Section de fonctionnement en dépenses et recettes : 3 032 612,42 euros avec un virement de section à section pour un montant de 488 370,42 euros afin d'équilibrer la section d'investissement

Section d'investissement en dépenses et recettes : 2 552 225,86 euros comprenant des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 1 452 533,44 euros et en recettes pour un montant de 0 euros ;

d'où il ressort un total des deux sections de **5 584 838,28 euros** comprenant la reprise du résultat de l'exercice 2017, à savoir un excédent de fonctionnement de **941 063,85 euros** et un excédent reporté d'investissement de **1 031 743,09 euros**.

Adoptée par 17 voix pour 4 voix contre.

Délibération 2018-012 SYDER Charges résiduelles 2018 : Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à se prononcer sur la fiscalisation de tout ou partie de la participation de la commune au SYDER fixée à **165 631,94 euros** pour l'année 2018.

La fiscalisation de la totalité de la participation au SYDER est adoptée par 17 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

Délibération 2018-013 courts de tennis municipaux – approbation des travaux de couverture – demande de subvention dans le cadre de la DETR 2018 : le projet de travaux de couverture de 2 courts de tennis extérieurs situés au stade est envisagé pour 2018. Une subvention pourrait être attribuée dans le cadre de la DETR 2018. Dans ce cadre et à l'effet de bénéficiaire de cette aide financière Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver ce projet de travaux d'investissement et le plan de financement joint à la présente.

Adoptée par 17 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Délibération 2018-014 Appel à projet 2018 – demande de subvention au Département du Rhône : Monsieur le Maire propose de solliciter le Département pour un projet pour la commune éligible en 2018 :

- 2^{ème} tranche de travaux de sécurisation de la RD 386, en partenariat avec la CCVG et le Département dont le coût total prévisionnel de l'opération est de 550 000,00 euros HT

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,

signé

Jean-Louis GERGAUD